

Le Sénégal désigne quatre points focaux nationaux et jette les bases d'une stratégie nationale de promotion

La désignation par arrêté ministériel de quatre points focaux nationaux chargés d'assurer la promotion et l'application de la Déclaration sur les EMN fait du Sénégal le premier pays en Afrique à désigner des points focaux nationaux. Plus tôt cette année, le Sénégal marquait déjà l'histoire en créant la première Commission tripartite de promotion de la Déclaration au sein d'une institution nationale de dialogue social.

Le 22 décembre 2017, le Ministre du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions, Monsieur Samba Sy, a officiellement désigné :

- Monsieur Ibra Ndoye du Ministère du Travail à titre de point focal du gouvernement,
- Monsieur Alioune Ba du Conseil national du Patronat (CNP) à titre de point focal des employeurs,
- Monsieur Babacar Sarr de la Confédération nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS) à titre de point focal des travailleurs, et
- Madame Mame Khar Basse, Présidente de la Commission de promotion de la Déclaration de l'OIT sur les entreprises multinationales au sein du Haut Conseil du Dialogue Social

comme points focaux nationaux chargés d'assurer la promotion et l'application de la [Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale \(Déclaration sur les EMN\)](#). Le point focal gouvernemental assure la coordination et des rapports périodiques seront produits afin de mesurer l'impact et la performance des actions entreprises.

Le Sénégal est le deuxième pays après le Portugal à désigner ses points focaux nationaux pour la promotion de la Déclaration sur les EMN.

L'originalité de ces nominations réside dans le fait que quatre points focaux nationaux ont été nommés représentant le gouvernement, les employeurs et les travailleurs ainsi qu'une institution nationale tripartite de dialogue sociale. Le Sénégal a, en effet, été le premier pays à répondre à l'appel de

la Déclaration d'Abidjan sur le renforcement du rôle et de l'impact des institutions nationales de dialogue social pour une gouvernance économique et sociale plus efficace et juste adoptée par onze institutions de dialogue social de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en mai 2017, et à créer au sein de son institution nationale de dialogue social une commission chargée de promouvoir la Déclaration sur les EMN et de nouer des partenariats pour sa mise en œuvre. Madame Basse, Responsable des ressources humaine de Crédit du Sénégal, Groupe Attijariwafa Bank, une entreprise multinationale opérant au Sénégal, représentant le secteur privé, a été nommée présidente de cette Commission tripartite.

L'OIT a procédé à la révision de sa Déclaration sur les entreprises multinationales en mars dernier. La Déclaration sur les EMN est le seul instrument de l'OIT qui fournit une orientation directe aux entreprises sur leur politique sociale et sur des pratiques inclusives, responsables et durables en milieu de travail. C'est est le seul instrument dans ce domaine qui a une portée mondiale et qui a été élaboré et adopté par les gouvernements, les employeurs et les travailleurs du monde entier.

Pour encourager l'adhésion de toutes les parties aux principes de la Déclaration sur les entreprises multinationales, le Conseil d'administration de l'OIT a adopté une gamme d'outils opérationnels, y compris un mécanisme de suivi régional, la désignation de points focaux nationaux sur une base tripartite, un dialogue entre entreprises et syndicats, et une procédure d'interprétation des principes de la Déclaration sur les entreprises multinationales. L'OIT porte assistance à de nombreux gouvernements, employeurs et travailleurs à travers le monde afin de renforcer leurs capacités à promouvoir la Déclaration sur les EMN et à appliquer ses principes.

Le Sénégal bénéficie d'un projet de coopération au développement financé par la France pour la promotion et l'application de la Déclaration sur les EMN. Dans ce contexte plus de 200 acteurs nationaux ont été rencontrés afin de leur faire mieux connaître la version révisée de la Déclaration sur les EMN, 18 personnes ressources ont été formées et des recommandations concrètes ont été mises de l'avant pour promouvoir la Déclaration à travers le pays. Le projet de l'OIT «Entreprises et travail décent» appuie les points focaux nationaux chargés d'élaborer un plan d'actions national et de définir sa stratégie de mise en œuvre. Les points focaux nationaux veilleront également à diffuser et partager les bonnes pratiques des entreprises contribuant positivement au progrès économique et social du pays et à la concrétisation du travail décent pour tous.